

Image not found or type unknown



taxe foncière mensuelle sur 2012

Par **jserrato**, le **21/04/2013** à **17:44**

[fluo][fluo]Bonjour,

Ma mère est décédée le 12/04/13.

Les impôts prélevaient mensuellement la taxe foncière, la taxe d'habitation ainsi que ses impôts. Ma question est la suivante :

Que va-t-il se passer sur son compte, ces prélèvements vont continuer ou vont-ils cesser ?

Si oui, est-ce le notaire qui va s'en occuper dans sa déclaration de succession ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.